

### **L'Agence de recherches en sciences sociales et humaines domiciliée à Blida**

L'Agence thématique de recherches en sciences sociales et humaines (ARTSSH) est désormais domiciliée au campus de l'université Ali Lounici d'El Affroun (Blida 2), au bâtiment 6 de la faculté des sciences humaines. La cérémonie d'inauguration a été présidée, lundi, par le professeur Abdelhafidh Aourag, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT). Quand on se penche sur la réalité de notre pays, on remarque que les principales préoccupations qui émergent aujourd'hui relèvent du domaine des sciences humaines et sociales. L'Agence thématique en sciences sociales et humaines, qui a choisi comme slogan : « Pour une meilleure connaissance et un meilleur développement de la société algérienne » a vraiment du pain sur la planche. Pour rappel, il existe six agences au total, à travers l'Algérie, à savoir celle consacrée aux sciences et technologie, d'El Harrach, celle de la recherche en santé, d'Oran, de la valorisation des résultats de la recherche, d'Alger, des sciences de la nature et de la vie, de Béjaïa, des biotechnologies et sciences agroalimentaires, de Constantine, et, enfin, celle de Blida spécialisée dans la recherche en sciences sociales et humaines.

# Les médecins résidents reviennent à la charge

● Après une assemblée générale tenue mardi après-midi à l'EHU d'Oran, les médecins résidents ont annoncé une série de décisions concernant la suite de leur mouvement de protestation pour dire «non» à la nouvelle loi sanitaire.



PHOTO : DR

L'assemblée générale des médecins résidents, mardi dernier, dans l'amphithéâtre de l'EHU d'Oran

Les médecins résidents n'en démordent pas et continuent leur action de protestation à raison d'une grève cyclique de trois jours par semaine pour exprimer leur refus du projet de la nouvelle loi sanitaire. Cela dit, mardi dernier, suite à leur sit-in qui s'est tenu au niveau de l'EHU d'Oran, une assemblée générale s'en est suivie au sein de l'amphithéâtre du bloc pédagogique de la même structure dont le but était de débattre sur la suite du mouvement de protestation. «Plusieurs propositions furent débattues et soumises par la suite au vote à

main levée, permettant de ressortir avec certaines décisions», nous expliquent les médecins résidents via un communiqué qui dévoile, de manière exhaustive, l'ensemble des décisions prises lors de cette AG : «Continuer le mouvement de grève, mais revenir à un seul jour par semaine à savoir le mardi.» Cette décision se veut un gage de bonne foi «en attendant l'invitation promise par le ministère de la Santé au comité des médecins résidents pour entamer des négociations et de participer à la commission chargée d'élaborer les modalités du service civil afin de trouver

un terrain d'entente ne lésant pas la communauté médicale et aussi afin de s'aligner avec nos confrères des facultés de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen». Autre décision prise : «L'organisation d'un sit-in national, en collaboration avec les délégués de toutes les facultés de médecine au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et ce, afin d'asseoir notre position.» Et enfin, «Le recours à une grève illimitée à caractère national dans le cas où aucune réponse n'est donnée par le ministère de tutelle».

Akram El Kebir

## RÉSIDENTS EN BIOLOGIE MÉDICALE (NOUVELLEMENT RÉFORMÉE)

# Entre boycott des examens et annulation de la réforme

Les 200 médecins et pharmaciens résidents en spécialité biologie médicale (tronc commun) se retrouvent dans une impasse. Après avoir boycotté les cours durant un mois et demi pour protester contre les conditions d'enseignement et de formation issues de la réforme initiée en 2014, ils craignent l'annulation pure et simple de cette réforme. Une réunion est justement prévue dimanche prochain au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec les présidents des comités pédagogiques nationaux de spécialité pour enfin statuer sur la question. «Ce qui constitue une solution de facilité au lieu de chercher des solutions adéquates à notre situation. Nous nous opposons à cette éventualité (annulation de la réforme), car c'est notre avenir qui est en jeu. Il existe des solutions plus raisonnables pour mettre fin à ce conflit. Nous sommes prêts à faire le maximum pour récupérer les cours et passer à l'évaluation que nous n'avons jamais récusée, mais sans être sanctionnés pour les trois spécialités enseignées en deuxième année, à savoir l'hémobiologie,

immunologie, et biochimie, d'autant que nous sommes arrivés à saturation. C'est d'ailleurs ce qui est inadmissible, puisque les autres spécialités en tronc commun, comme la chirurgie, ne le font pas. Il serait plus raisonnable de le faire dans la spécialité finale choisie par le résident, soit immunologie, biochimie, ou hémobiologie. Nous avons bien accepté d'être sanctionnés en première année du tronc commun», se plaignent des résidents, qui se sont rendus hier à notre rédaction pour annoncer «le boycott des examens prévus normalement ce mois de juin jusqu'à la fin du mois de juillet, dont le calendrier n'est pas encore fixé». «Nous nous ne savons pas à quel saint nous vouer. Au ministère de l'Enseignement supérieur, on nous renvoie vers nos enseignants qui, eux, disent que rien n'est encore décidé pour le moment. Nous attendons cette réunion du 19 juin pour connaître notre sort. Mais nous n'allons pas nous taire», ont-ils encore déclaré, tout en revenant sur leurs principales contraintes, à savoir la surcharge de travail, l'accumulation de cours, le volume horaire et l'absence de

pratique faute de laboratoires. «La deuxième année a été pour nous un cauchemar, car elle a été mal organisée et nous l'avons subie avec toutes les insuffisances. Dès le mois de février, nous avons tiré la sonnette d'alarme, malheureusement nous n'avons pas trouvé une oreille attentive. En fin de compte, le ministère opte pour la facilité, à savoir l'annulation de cette nouvelle réforme. Qu'allons-nous devenir ?» s'interrogent-ils, tout en s'estimant déjà lésés dans leur formation. «Notre souci est l'acquisition d'une formation de qualité pour pouvoir assurer à notre tour un service de qualité», indiquent-ils. Et de relever : «Nous sommes le 15 juin, le calendrier des examens n'est pas encore élaboré, les premières années se préparent pour leurs examens et on nous parle de l'annulation de la réforme.»

Tout porte à croire que la réforme sera effectivement annulée, puisqu'elle a montré ses limites, pour revenir à l'ancien système, à savoir la mono-spécialité, où la spécialité est acquise au bout de trois années au lieu de cinq années.

*Djamila Kourta*

## Le siège de l'Exécutif provisoire algérien à Rocher noir (Boumerdès) classé Le site demeure méconnu même des étudiants



PHOTO: D. B.

**L**e siège de l'Exécutif provisoire algérien issu du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), à Rocher noir, actuelle Boumerdès, a été classé sur la liste des biens culturels protégés. L'arrêté ministériel du classement est paru dans le *Journal officiel* n° 28 du 8 mai 2016. Ce lieu historique hautement symbolique est presque méconnu, ainsi que la personnalité politique qui y a siégé, Abderrahmane Farès, président de l'Exécutif provisoire algérien installé juste après la signature des Accords d'Evian le 19 mars 1962. Sise à quelques mètres des plages du chef-lieu de Boumerdès, la fameuse bâtisse faisait partie d'une cité administrative à l'époque coloniale. Actuellement, l'ex-siège de l'Exécutif provisoire algérien est devenu siège du rectorat de l'université M'hamed Bougara de Boumerdès. Le bureau de Christian Fouchet, Haut commissaire de France en Algérie, a été aussi classé. Le mobilier de ce bureau est composé d'une table, une chaise et une lampe. Sur le balcon de l'un des édifices de la cité administrative de Rocher noir, Abderrahmane Farès a hissé, pour la première fois, le drapeau algérien. Sous la présidence de Abderrahmane Farès et de son vice-président Roger Roth, l'Exécutif provisoire était constitué des membres : Abdelkader Hassar, Mohamed Benteftifa, Belaïd Abdesslam, Chawki Mostefai, Boumediene Hamidou, Abderrezak Chentouf, Saïd Hocine, Charles Koenig et Jean Mannoni. Cette équipe avait pour mission de gérer la période de transition allant du 19 mars jusqu'à l'organisation du référendum d'autodétermination du 1er juillet 1962. Cette période fut l'une des plus cruciales de l'histoire de l'Algérie après le cessez-le-feu. Elle était

marquée par la montée en force des actes terroristes de l'Organisation de l'armée secrète (OAS), sur le territoire algérien. C'était la terreur à l'aube de l'indépendance. Abderrahmane Farès s'était engagé dans des contacts directs avec Jean-Jacques Susini, l'un des fondateurs de l'OAS, pour conclure un accord. Après l'indépendance de l'Algérie, un nouveau chapitre de l'histoire s'ouvre. Abderrahmane Farès a été arrêté et emprisonné en 1964 à cause de ses prises de position contre la politique du régime instauré par le président Ahmed Ben Bella. Il a été libéré sous le régime de Houari Boumediène. Abderrahmane Farès est décédé le 13 mai 1991. Il a laissé ses mémoires contenus dans son livre *La cruelle vérité*, édité en 1982. Après le classement du site, toute occupation, utilisation et exploitation du monument doivent s'adapter aux exigences de la conservation du bien culturel, note-t-on dans l'arrêté ministériel. De ce fait, nulle construction qui peut gêner la visibilité du monument n'est autorisée, dans la zone de protection ou dans ses limites.

Même chose pour le passage des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux, d'électricité et gaz pour servir un immeuble mitoyen. Malheureusement, ce pan de l'histoire de l'Algérie demeure méconnu même au sein de l'université M'hamed Bougara. C'est ce qu'ont révélé plusieurs étudiants, des employés du rectorat, des habitants de la ville de Boumerdès, interrogés sur la symbolique ou l'histoire de la bâtisse qui fut le siège de l'Exécutif provisoire. Malheureusement encore, aucune plaque commémorative n'existe sur les murs de l'université ni sur ceux du siège du rectorat. Finalement, le classement des sites et monuments historiques n'est plus d'une grande utilité lorsque leur vraie histoire est à chercher ailleurs.

Par ailleurs, la Casbah de Dellys, qui est l'un des trésors archéologiques de la wilaya de Boumerdès, attend toujours la promulgation de son décret dans le *Journal officiel*.

*Omar Arbane*

OUAFIA ADEL/ Archéologue et chercheuse au CNRA

## «Une magnifique pièce archéologique sécurisée par des experts algériens»

Ouafia Adel est archéologue, chercheur permanent au Centre national de recherche en archéologie (CNRA). Elle a aussi été à la tête de la direction de la culture de la wilaya de Guelma et celle de la wilaya de Souk Ahras, et enseigné la restauration, la conservation, la céramologie et l'histoire de l'art et de l'architecture antique à l'université de Guelma.

### Quelle est la valeur de cette découverte ?

Il s'agit d'un sarcophage entier en calcaire ayant de merveilleux bas-reliefs sur trois faces de la cuve. Le sujet est unique en Algérie et spécifique à la région de Cirta apparemment. Nous pouvons admirer sur la face centrale de la cuve des masques funéraires aux expressions tragiques, interceptés par des bucranes, le tout est couronné par des guirlandes fruitées. A un niveau plus bas, se dressent des dauphins et des vagues de la mer. La fouille du sarcophage a mis au jour des ossements humains appartenant à trois individus adultes. Le sarcophage a été ouvert à plusieurs reprises pour les différentes inhumations. On a souvent pensé que les sarcophages ornements de bas-reliefs sont commandés de l'autre

rive de la Méditerranée, où deux grandes écoles règnent en maîtres dans ce domaine (l'une à Rome et l'autre en Grèce). Néanmoins, les techniques de taille et de sculpture sur notre modeste sarcophage en calcaire démontrent que Cirta avait son atelier. Cette approche serait appuyée par le fait suivant : un fragment de sarcophage au décor similaire a été découvert à Constantine à l'époque coloniale, il se trouve actuellement au Musée du Louvre à Paris. Un autre sarcophage très ressemblant à celui que nous venons de découvrir a été vu et dessiné par Louis Piesse en 1847, toujours à Constantine, mais qui a étrangement disparu peu après. En fait, de tous les sarcophages de l'époque romaine trouvés en Algérie, seuls ceux de Cirta traitent le même sujet au niveau des bas-reliefs. On n'en dira pas plus, car une éventuelle publication sera plus détaillée.

### Comment avez-vous procédé pour déterrer le sarcophage ?

Nous avons tout d'abord géo-positionné le site et procédé à une délimitation provisoire. Nous avons ensuite utilisé des élingues (sangles) soulevées avec précaution par une petite pelle mécanique, sous la direction et les yeux attentifs de toute l'équipe. C'est le même procédé qui a été utilisé par les experts de l'Inrap pour déplacer la fontaine découverte sur le chantier de fouilles au Métro d'Alger. Un sarcophage ne peut être déplacé avec un bistouri et des truelles, ni avec une

force humaine, bien évidemment.

### Ce n'est pas votre première découverte à Constantine, en 2014 vous avez découvert un cimetière familial à Sidi Affane...

Effectivement, nous n'en sommes pas à notre première découverte à Constantine. En 2014, nous avons effectué des sondages archéologiques dans la mosquée de Sidi Affane construite à l'époque ziride et située pas très loin de Bab El Djabia, dans la Souika. La découverte paraît tout d'abord insolite : plusieurs tombes musulmanes sous briques, sous dalles, dans la salle de prière ! Nos recherches nous ont menés aux différents états de siège qu'a connus la ville aux différentes époques médiévales et ottomane, ce qui rendait les inhumations extra-muros quasiment impossibles. Cela obligea les assiégés à ensevelir leurs morts dans quelques mosquées. Cette approche est appuyée par un édit remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle, promulgué par Salah Bey en personne, où il donna l'ordre de réhabiliter plusieurs mosquées délabrées et détournées de leur fonction initiale. Dans la liste des mosquées concernées par la réhabilitation, la mosquée de Sidi Affane est citée. Il est vrai que la présence de tombes d'époque musulmane dans la salle de prière d'une mosquée peut paraître un phénomène ambigu, voire insolite, toutefois, ce fait laisse suggérer plusieurs hypothèses plus ou moins plausibles, mais qui nécessitent des recherches sérieuses et appro-

fondées. Nous pensons plus exactement aux différents états de siège qu'a subis la ville et qui auraient pu pousser les habitants à inhumier en intra-muros, voire dans certains édifices religieux abandonnés, vu l'exiguïté de la cité. Par ailleurs, le fait d'inhumer dans un espace religieux fermé est connu à l'époque ottomane. Il était réservé surtout au souverain, sa famille (princes, princesses et leurs enfants), certains notables et aux sages et savants dans le domaine de la religion qu'on nommait les saints de la ville, comme c'est le cas dans Tourbet El Bey et Tourbet Aziza, à Tamsis.

### Vous avez aussi découvert des vestiges romains à Bab El Kantara...

En ce qui concerne les vestiges découverts dans le chantier de la grande bibliothèque urbaine, il s'agit en fait des piles de la fameuse porte monumentale à trois baies, appelée jadis par les habitants Ksar El Ghoula, citées dans plusieurs anciens ouvrages, notamment l'*Atlas archéologique de l'Algérie* de Stéphane Gsell, en 1911 et *Monuments antiques de l'Algérie* du même auteur. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Thomas Shaw, un diplomate anglais reçu par Salah Bey, fit une esquisse de la porte à trois baies lors de sa visite à Constantine. Là aussi c'était une découverte fortuite. Lors des travaux de terrassement qu'on effectuait dans le cadre de la réalisation de la grande bibliothèque urbaine, la pelle mécanique a déterré d'énormes pierres de taille de

couleur bleue grisâtre, portant des traces, décelant une architecture monumentale. Suite à cela, nous avons arrêté partiellement les travaux et avons agi en urgence en effectuant des sondages archéologiques qui nous ont permis de mettre au jour les piles à trois baies de l'antique Cirta. La documentation écrite dans ce sens datant des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècles, ainsi que la prospection aux environs immédiats du lieu de la découverte nous ont beaucoup enseigné sur la nature de cette structure monumentale.

### Quelle est la suite de votre opération ?

Pour la délimitation finale, les sondages archéologiques sur les lieux seront déterminants pour un éventuel classement. Le site ferait un intéressant projet de recherche et un chantier-pilote pour la formation des jeunes étudiants en archéologie de l'université de Constantine. Le fait est là : le sarcophage est sain et sauf et c'est une équipe d'experts algériens du CNRA qui a réussi à sécuriser cette magnifique pièce archéologique, et c'est en fait, une première depuis l'indépendance. Je suis contente aussi d'avoir permis à de jeunes archéologues de la direction de la culture de Constantine de se former sur le terrain en nous assistant. Je tiens à rendre hommage à toute mon équipe pour cette performance et remercier toutes les personnes qui ont contribué pour la réussite de notre mission!

N. N.

## Le Ramadhan des personnalités

ABDELHAFID AOURAG, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

### «Il faut aller vers le vrai nécessiteux»

Entretien réalisé par  
Karima Alloun Kordjani

**L**e professeur Abdelhafid Aourag, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur, estime que le Ramadhan est tout juste une «déconnexion» qui nous rapproche davantage de notre créateur. Une occasion qui nous permet de nous restructurer, dira-t-il, en plaidant, dans ce sillage, pour une solidarité ciblée durant ce mois, synonyme également d'entraide et de partage.

#### Changez-vous de rythme de vie durant le Ramadhan ?

C'est le mois où je travaille le plus, et où je fais le plus d'efforts. Il n'y a pas beaucoup de coupures et de poses. Donc les gens ne vous dérangent pas souvent par les rendez-vous. On a le temps de traiter énormément de dossiers. Je fais, du coup, des réunions avec mes cadres de la direction de la recherche scientifique, pour mettre en place les perspectives, les bidans et les projets que nous devons mener à la prochaine rentrée. En fin d'après-midi, je me consacre à mon travail propre de recherche. J'essaie d'avancer en ce sens, en faisant le point sur mes travaux, en vue de m'adapter aux nouveautés opérées de par le monde. J'ai aussi un forum sur facebook que j'alimente chaque jour, avec des réflexions sur les grandes questions de la science. Les gens répondent à travers une interaction permanente. Je trouve cela amusant de collecter différents avis. Le soir, parfois je cuisine aussi pour aider ma conjointe avant de suivre les matchs de la Coupe d'Europe. Souvent, je regarde des films également avec mes enfants. Et puis avant de dormir, je dois lire. Le jeûne n'influe pas du tout sur mon tempérament. Il ne change rien en moi. Au contraire, il me donne plus de force. Ma spiritualité, je la vis dans le cadre du forum traitant des questions spirituelles aussi. La transcendance de l'âme et de l'esprit vis-à-vis de la relation avec Dieu qui est purement personnelle. C'est cette relation-là que nous nourrissons pendant le

mois de Ramadhan. Le Ramadhan, pour moi, c'est juste une déconnexion par rapport à toute l'année, parce qu'il nous rapproche de Dieu, et de la différence entre le bien et le mal. Durant ce mois, on a cette transcendance de l'âme par rapport à l'envie et aux péchés. Le mois sacré m'interpelle sur l'humanité, l'égalité des chances de chacun, la relation entre le riche et le pauvre et puis aussi comment peut-on aider autrui. C'est un mois très différent des autres. Une période d'abstinence et de remise en cause. Ce qui nous permet de nous restructurer et de revoir notre comportement.

#### Existe-t-il des études sur la culture religieuse ?

Oui, il y a beaucoup d'études sur les aspects positifs du mois de Ramadhan. Le problème numéro un, en Algérie, c'est que les gens ne lisent plus. La société algérienne est devenue fanéante même dans le savoir et l'acquisition de la connaissance. Elle n'existe aujourd'hui que par l'ouïe et le visuel. C'est-à-dire devant la télévision. On n'apprend rien de nous-mêmes. La culture du livre qui forme la personnalité de l'individu a tendance à disparaître. C'est cela qui fait qu'aujourd'hui les civilisations ne se développent pas. Notre société est malheureusement embrigadée dans les médias.

#### Avez-vous remarqué des changements de comportement durant ce mois ?

Oui, évidemment. Mais cela relève du caractère des personnes. Le monde est fait ainsi. Si tout le monde était bon, la vie serait fade. Il faut accueillir cette différence, pour que la vie soit attrayante. Aujourd'hui, force est de constater que nous sommes différents de



PH. : HORIZONS

nos ancêtres. Les gens sont imprégnés actuellement par ce qui se passe de par le monde, mais auparavant, nos aïeux étaient dans un système fermé cloisonné et qui était ancestral. Aujourd'hui, la famille n'existe pas. Elle est disloquée. Avant c'était sans conteste un facteur d'unification. Il y avait donc cette perpétuité de la tradition, qu'elle soit religieuse ou culturelle. Il y avait aussi plus de convivialité et de partage. Actuellement, chacun est livré à lui-même. Chacun est influé par d'autres personnes. Cette influence externe a assommé des

renouées sur notre tradition ramadanesque.

#### Etes-vous adepte des actions de solidarité durant ce mois ?

Durant le mois de Ramadhan, c'est ma conjointe qui est la plus orientée dans ce sens-là. Elle a des biens qu'elle partage. Elle fait beaucoup dans l'associatif. Le problème, c'est que cette solidarité n'est pas organisée. Moi, personnellement, je n'y crois pas beaucoup en cette «koufet Ramadhan». Elle ne profite pas uniquement aux nécessiteux. Comment peut-on savoir qu'une personne est dans le besoin ? On ne peut le savoir que si on la côtoie. Par exemple, parmi les employés, je connais ceux qui n'arrivent pas à arrondir les fins de mois. Donc je ne me trompe pas de cible. C'est devenu un business. Le vrai pauvre ayant foi en Dieu est digne. Il ne tend jamais la main. Il existe des opportunistes qui ne sont pas nécessiteux et ils choisissent l'occasion pour glaner gratuitement des profits. On doit aller vers ces gens qui ne disent jamais qu'ils sont pauvres. Ressentir le besoin des nécessiteux dans les zones enclavées, tel est le vrai travail associatif.

“  
MA SPIRITUALITÉ,  
JE LA VIS DANS  
LE CADRE DU FORUM  
TRAITANT DES  
QUESTIONS  
SPIRITUELLES AUSSI.  
LA TRANSCENDANCE  
DE L'ÂME ET DE L'ESPRIT  
VIS-À-VIS DE LA  
RELATION AVEC DIEU  
QUI EST PUREMENT  
PERSONNELLE.”

■ K. A. K.

## ÉDUCATION NATIONALE

### **40.000 enseignants seront formés dans le domaine de l'informatique**

**Q**uelque 40.000 enseignants de toutes les régions du pays seront formés dans le domaine de l'informatique, à la faveur d'un accord signé entre le ministre de l'Education nationale et l'entreprise publique Alfatron, a-t-on appris, hier, du directeur de cette entreprise basée à Oran. Il s'agit de formations certifiées, qui seront préparées et dispensées via Microsoft IT Academy, une plateforme de formation de l'américain de l'informatique Microsoft, partenaire d'Alfatron, a précisé Habib Ghazi. Dans un premier temps, des super-formateurs seront formés par des cadres spécialisés, avant de transmettre, dans une seconde phase, leurs connaissances aux 40.000 enseignants ciblés. Ces enseignants, qui seront équipés de tablettes, seront formés en outre sur des logiciels pour produire du contenu, a noté de DG d'Alfatron, ajoutant qu'il s'agit d'un premier pas vers la réalisation d'un autre projet entre l'entreprise et le ministère, en l'occurrence la création d'une plateforme e-éducation. Le même responsable a indiqué que la e-éducation est un projet qui sera réalisé au cours des deux prochaines années, avec une plateforme contenant des cours et des exercices d'application dans les différentes matières. La plateforme concernera les trois paliers de l'éducation nationale et même celle de l'enseignement supérieur, a-t-il précisé, signalant que les logiciels utilisés peuvent également importer des contenus d'autres plateformes éducatives.

## Economie verte

### Ouverture des inscriptions au nouveau Master

**L**es inscriptions pour l'admission au nouveau Master dédié à l'économie verte ont été ouvertes pour les cadres et diplômés universitaires désirant se spécialiser dans ce domaine, a-t-on appris lundi à Oran du Bureau "R20 Med" assurant la représentation méditerranéenne de l'ONG R20. "Inscrit dans les objectifs de développement durable, ce nouveau parcours de formation a pour but de consolider les capacités des acteurs de terrain à l'instar des collectivités locales, des administrations, des entreprises et des ONG", a précisé le responsable de la communication du Bureau "R20 Med", Houari Anès. Le Master a pour intitulé "Territoires, technologie et financement

de portefeuilles de projets innovants pour l'économie verte" et est sanctionné par un diplôme de troisième cycle, a expliqué M. Anès dans un communiqué. De standard international, ce diplôme de troisième cycle est mis en place par l'Ecole supérieure des Mines de Saint-Etienne (France) en partenariat avec l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO), l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte) et l'ONG R20, a-t-on rappelé. Selon la même source, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 juillet aux candidats titulaires des diplômes d'ingénieur ou de Master dans les spécialités en rapport avec les domaines d'intérêt de la nouvelle filière, dont le Génie civil, l'Energétique,

l'Electricité et l'Environnement. Les enseignements pour le nouveau Master démarreront en novembre prochain, a-t-on signalé, ajoutant que les apprenants recevront une formation approfondie dans les quatre grands secteurs de l'économie verte, à savoir l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, la gestion durable des déchets, et la mobilité durable (mise en adéquation des modes de transport avec la préservation de l'environnement). Cette formation permettra ainsi aux futurs diplômés d'être capables d'évaluer la faisabilité des projets d'infrastructures vertes, et de gérer leur concrétisation depuis la phase d'idée jusqu'à la phase de mise sur le marché, fait-on savoir de même source.

## Accord entre le ministre de l'Education et l'entreprise Alfatron

### 40.000 enseignants seront formés dans le domaine de l'informatique

**Q**uelque 40.000 enseignants de toutes les régions du pays seront formés dans le domaine de l'informatique, à la faveur d'un accord signé entre le ministre de l'Education nationale et l'entreprise publique Alfatron, a-t-on appris mercredi du directeur de cette entreprise basée à Oran. Il s'agit de formations certifiées, qui seront préparées et dispensées via "Microsoft IT Academy", une plateforme de formation du géant américain de l'informatique Microsoft, partenaire d'Alfa-

tron, a précisé Habib Ghazi. Dans un premier temps, des "super-formateurs" seront formés par des cadres spécialisés, avant de transmettre, dans une seconde phase, leurs connaissances aux 40.000 enseignants ciblés. Ces enseignants, qui seront équipés de tablettes, seront formés en outre sur des logiciels pour produire du contenu, a noté de DG d'Alfatron, ajoutant qu'il s'agit d'un premier pas vers la réalisation d'un autre projet entre l'entreprise et le ministère, en l'occurrence la création d'une

plateforme "E-éducation". Le même responsable a indiqué que "E-éducation" est un projet qui sera réalisé au cours des deux prochaines années, avec une plateforme contenant des cours et des exercices d'application dans les différentes matières. La plateforme concernera les trois paliers de l'éducation nationale et même celle de l'enseignement supérieur, a-t-il précisé, signalant que les logiciels utilisés peuvent également importer des contenus d'autres plateformes éducatives.



## Malgré le geste d'apaisement du ministre de la Santé **Les médecins résidents brandissent la menace d'une grève nationale**

S. M.

S'achemine-t-on vers une grève nationale des médecins résidents, après le Ramadhan ? Le mouvement de contestation entamé il y a plusieurs semaines, par des médecins spécialistes en formation dans les établissements hospitaliers de la wilaya d'Oran pour contester le projet de loi sanitaire, commence à prendre de l'ampleur et une grève nationale se profile clairement, à l'horizon. Après les résidents des wilayas de Sidi Bel Abbès et Tlemcen, ce sont les médecins résidents de la capitale qui promettent de rallier le mouvement de protestation, dans les prochaines semaines. Une réunion de concertation des délégués des résidents de l'Ouest et du Centre devra se tenir, ainsi, dans les tout prochains jours pour décider de l'avenir de la contestation. Le dernier geste d'apaisement du ministère de la Santé, qui a promis de désigner un délégué des résidents, à la commission chargée d'élaborer les modalités du service civil, ne semble, aucunement, rassurer les résidents qui restent sur leur garde. «Nous avons tenu une AG mardi à l'EHU 1<sup>er</sup> Novembre, lors de laquelle plusieurs propositions furent débattues et soumises, par la suite, au vote à main levée, permettant de ressortir avec certaines décisions : continuer le mouvement de grève mais revenir à un seul jour par semaine à savoir le mardi, en signe de bonne foi, en



attendant l'invitation promise par le ministère de la Santé au comité des médecins résidents pour entamer des négociations et participer à la commission chargée d'élaborer les modalités du service civil afin de trouver un terrain d'entente, ne lésant pas la communauté médicale et aussi, afin de s'aligner avec nos confrères des facultés de Sidi Bel Abbès et Tlemcen. Nous avons, aussi, décidé de tenir un sit-in national, en collaboration avec les délégués de toutes les facultés de médecine algériennes, au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et ce, afin d'asseoir notre position. Le recours à une grève illimitée, à caractère national, dans le cas où aucune réponse n'est donnée par le ministè-

re de tutelle n'est pas, aussi, à exclure», confie un délégué des résidents, à Oran. Il est à rappeler que les médecins résidents avaient lancé, au début du mois en cours, une grève cyclique de 3 jours (lundi, mardi et mercredi), dans les établissements hospitaliers de la ville, pour contester le projet de loi sanitaire. La plate-forme des revendications avait été remise au cabinet du ministère de la Santé par une délégation composée de quatre délégués des contestataires.

Le recours à ce mouvement de contestation avait été décidé le 28 avril 2016, lors d'une AG des délégués des médecins résidents qui avait pour but de discuter des modalités de protestation concernant le nouveau projet de loi sanitaire.

## **KHENCHELA**

### **Université : nouvel institut national des forêts**

L'Institut national des forêts (INF) de l'université Abbès-Leghrour de Khenchela sera réceptionné d'ici la fin de juillet prochain, a-t-on appris mardi auprès du recteur de cette université, Abdelaziz El-Aïch. Situé sur la route de la station thermale Hammam Essalihine de Khenchela, l'institut, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2009, est d'une capacité de 1.000 à 1.500 places pédagogiques et est doté d'une résidence de 500 lits, d'un bloc administratif, d'une salle de conférences et de trois (3) amphithéâtres, ainsi que de 36 salles de classes pédagogiques et de seize (16) laboratoires en plus d'un restaurant, a précisé la même source. Le même responsable a ajouté que l'INF sera opérationnel dès l'entrée universitaire 2016-2017, signalant que la faculté des

sciences de la nature et de la vie, actuellement à l'université Abbès-Leghrour, sera transférée vers l'INF. Selon ce même responsable, l'INF constitue une «valeur ajoutée» dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la wilaya de Khenchela mais également à l'échelle régionale et nationale, qualifiant le choix de la réalisation de cet institut à Khenchela, de «judicieux et de stratégique», eu égard, a-t-il soutenu, des potentialités forestières extraordinaires que recèle cette wilaya.

S'agissant du nouveau siège de la direction centrale de l'université Abbès-Leghrour, en cours de réalisation, M. El Aïch a indiqué que cette nouvelle structure comprenant neuf (9) étages et quatorze (14) bureaux, «sera très bientôt inaugurée».

## **UNIVERSITÉ DE SIDI-BEL-ABBÈS** **Coopération scientifique avec les universités de Manouba et de Gafsa**

Une convention-cadre de coopération scientifique a été signée entre l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès et les universités de la Manouba et de Gafsa (Tunisie) dans le domaine de recherches universitaires.

Les trois recteurs, en l'occurrence M. Chokri Mabkhout (Manouba), M. Khalfi Ali (Sidi-Bel-Abbès) et Imam Alaoui (Gafsa) ont conclu cette convention qui s'intéressera aux sciences politiques et droit, aux sciences exactes, à la technologie et aux sciences humaines et sociales.

Cette convention permettra le développement de la coopération universitaire entre l'Algérie et la Tunisie avec des échanges de visites, des enseignants, des échanges d'expertise et d'expérience, le développement des compétences et l'instauration d'un système de qualité de l'enseignement supérieur.

D'autres conventions avec l'université de Turquie et celle de Sousse (Tunisie) seront signées incessamment par l'université de Sidi-Bel-Abbès.

**A. M.**

Khenchela  
**Réception  
imminente de  
l'Institut national  
des forêts**

L'INSTITUT national des forêts de l'université Abbès-Leghrour de Khenchela sera réceptionné d'ici la fin de juillet prochain, a-t-on appris mardi auprès du recteur de cette université, Abdelaziz El-Aich. Situé sur la route de la station thermale Hammam Essalihine de Khenchela, l'institut, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2009, est d'une capacité de 1 000 à 1 500 places pédagogiques et est doté d'une résidence de 500 lits, d'un bloc administratif, d'une salle des conférences et de trois amphithéâtres, ainsi que de 36 salles de classes pédagogiques et de seize laboratoires en plus d'un restaurant, a précisé la même source. Le même responsable a ajouté que l'INF sera opérationnel dès l'entrée universitaire 2016-2017, signalant que la faculté des sciences de la nature et de la vie, actuellement à l'université Abbès-Leghrour, sera transférée vers l'INF. Selon ce même responsable, l'INF constitue une «*valeur ajoutée*» dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la wilaya de Khenchela, mais également à l'échelle régionale et nationale, qualifiant le choix de la réalisation de cet institut à Khenchela, de «*judicieux et de stratégique*», eu égard, a-t-il soutenu, des potentialités forestières extraordinaires que recèle cette wilaya. S'agissant du nouveau siège de la direction centrale de l'université Abbès-Leghrour, en cours de réalisation, M. El Aich a indiqué que cette nouvelle structure comprenant neuf étages et quatorze bureaux, «*sera très bientôt inaugurée*».

R. S.